

La Bête du Gévaudan au pays du Malzieu...



La ville du Malzieu et ses alentours

sont historiquement concernés par l'affaire de la Bête du Gévaudan (1764 – 1767), qu'il s'agisse des victimes ou des chasses qui furent organisées pour venir à bout du fléau.

Parmi les victimes :

Paroisse du Malzieu

- Marie-Jeanne ROUSSET, de Mialanettes, tuée le 9 février 1765, âgée de 12 ans ;

- Catherine CHAUTARD, des Couffours hauts, tuée le 12 juin 1767, âgée de 9 ans.

En nous éloignant un peu (de 10 km environ) :

Paroisse de Saint Privat du Fau

- Marguerite MARTIN, décédée le 27 mai 1765 des suites des blessures reçues le 24, âgée de 20 ans ;

- Marie BOMPARD, du Liconès, tuée le 14 mars 1766, âgée de 8 ans ;

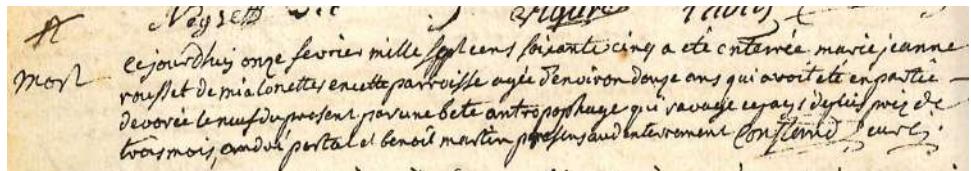
- Etienne LOUBAT, de Fraissinet, tué le 19 avril 1767, âgé de 9 ans.

Paroisse de Saint Alban

- Marguerite MALIGE, de Grazières-Mages, tuée le 22 octobre 1764, âgée de 19 ans ;

- Jean-Pierre JOUVE, de la Vessière, mort le 19 mars 1765 des blessures reçues le 14, âgé de 6 ans.

Tous les actes de sépulture, et la cause des décès, sont consignés dans les registres paroissiaux, consultables aux Archives Départementales de la Lozère à Mende (série E).



Acte d'état civil de la commune du Malzieu : «Ce aujourd'hui onze févriermille sept cent soixante cinq a été enterrée Marie Jeanne ROUSSET de Mialanette en cette paroisse, âgée d'environ douze ans qui été en partie dévorée le neuf du présent par une bête antropophage qui ravage ce pays depuis près de trois mois. André PORTAL et Benoît MARTIN présents au dit enterrement».

Que faisaient donc les pouvoirs publics ?

tout d'abord qui étaient-ils au plan régional ?

- Mr. de SAINT PRIEST, Intendant de la province du Languedoc à Montpellier,
- Etienne LAFONT, son subdélégué à Mende, également syndic du diocèse.

Ils faisaient de leur mieux, avec les moyens de l'époque : c'est-à-dire sans possibilité de communication rapide (à titre d'exemple le subdélégué à Mende de l'Intendant de Montpellier utilisait pour l'informer un « exprès » à cheval ; souvent bloqué d'ailleurs l'hiver par l'épaisseur des couches de neige, le retard pouvant aller jusqu'à 3 jours !). Et tout le monde était logé à la même enseigne : proches des victimes, curés, consuls, chasseurs. Ensuite, difficultés liées au climat lui-même, dépendant de l'altitude, relief souvent accidenté, mauvais chemins, réactivité parfois tardive des gens ; pas de 4x4, pas de portable, très peu d'armes à feu, et pas de plan ORSEC !

Le major Duhamel



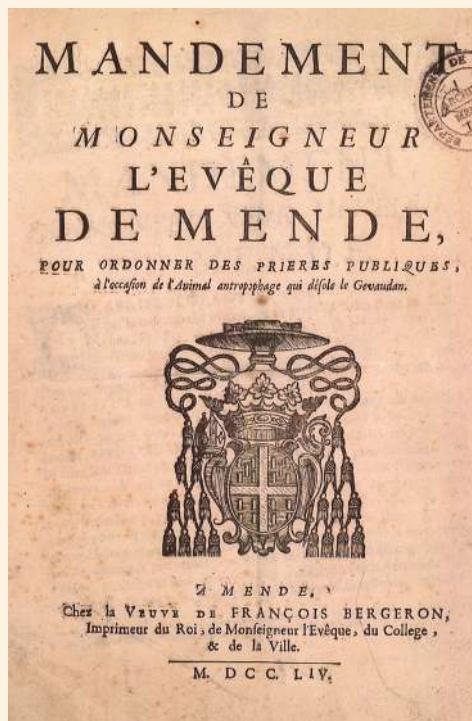
Gravure d'époque

Il fallut pratiquement attendre que la Cour et le Roi soient informés (l'évêque de Mende, cousin du ministre CHOISEUL, jouant sans doute un rôle prépondérant) pour que l'on dépêche en Gévaudan les premiers secours. Il y eut tout d'abord, du 14 octobre 1764 au 7 avril 1765, un détachement de dragons (57 au total, 40 à pied et 17 à cheval) commandé par le major DUHAMEL et envoyé sur ordre du comte de MONCAN, commandant militaire du

Languedoc ; avec pour mission de poursuivre et détruire le fauve désolant le pays. Il se fixera à compter du 5 novembre chez l'aubergiste Grassal à Saint-Chély-d'Apcher ; et quittera le pays début avril 1765 sur un échec complet, l'inefficacité de ses chasses et les dégâts collatéraux causés par les chevaux aux maigres récoltes, ou aux terres ensemencées, s'ajoutant au mécontentement causé par l'indiscipline et les abus de la troupe !

Le Mandement de l'évêque de Mende

Entre temps s'étaient produits deux événements importants : d'abord le Mandement du 31 décembre 1764 par lequel Mgr De CHOISEUL BEAUPRE, évêque de Mende, comte du Gévaudan, (qui préside en outre les Etats particuliers du Gévaudan, compétents, notamment, en matière fiscale et budgétaire), déclarait aux « *Pères et mères qui avez la douleur de voir vos enfants égorgés par ce monstre que Dieu a armé contre leur vie, n'avez-vous pas lieu de craindre d'avoir mérité par vos dérèglements que Dieu les frappe d'un fléau si terrible ?* »



Mandement de Monseigneur l'évêque de Mende
Document archives départementales de la Lozère

Souffrez que nous vous demandions ici compte de la manière dont vous les élévez... Quelle dissolution et quel dérèglement dans la jeunesse de nos jours !... » ! Il y eut ensuite, début février 1765, la promesse du Roi d'attribuer une prime de 6 000 livres à qui tuerait le cruel animal (A.D. 63 C 1731). Une somme alléchante, attisant convoitises et jalouses !

Les Denneval, père et fils

Parvenus en Gévaudan le 20 février 1765, après de brefs séjours à Massiac, puis à Saint-Chély-d'Apcher, où ils attendent leurs chiens, les DENNEVAL, chasseurs de loups Normand

réputés, envoyés par la Cour, commencent par demander (et obtenir)... le renvoi de DUHAMEL afin d'avoir le champ libre !



Collier en fer forgé pour défendre les chiens



Pique pour combattre la Bête

« ... Il ne nous sera pas possible de chasser dans ce pays si Mr DUHAMEL et ses dragons y restent, attendu qu'ils font journellement des battues et que cela effarouche cet animal au point de ne le pouvoir approcher... Ainsi je vous prie de vouloir bien donner des ordres, ou faire en sorte qu'il rejoigne son quartier... »

(Lettre du 4 mars 1765, à la Cour sans doute, A.D. 63-C. 1732).

Ils sont au Malzieu au tout début avril (une de leurs lettres est en effet datée du 7) et s'établissent à l'auberge de la Croix Blanche, presque en face de l'office du tourisme, au départ de la route de Saint-Alban.

Le 7 avril DUHAMEL s'en va ! On va voir ce que l'on va voir : les jours de la bête sont comptés ! Hélas ! Après un bon mois passé en reconnaissances du pays, leurs chiens soigneusement tenus en laisse, (de peur qu'ils s'égarent... ou qu'ils ne fassent pas le poids ?), les d'ENNEVAL vont tout bonnement organiser à leur tour de nouvelles et

grandes battues. Il y en aura 6 en avril, 5 en mai, quelques autres en juin ; avec parfois la participation de plusieurs paroisses (56 le 30 avril !) : mêmes méthodes que les dragons, mêmes effets ; beaucoup de bruit, pas mal de pagaille, d'improvisations, de dégâts collatéraux, la bête alertée et rusée, se dérobe toujours et poursuit ses attaques. Le reste du temps est employé par nos normands à se rendre, toujours trop tard hélas, sur les lieux d'une attaque signalée ; mais il y a aussi, nous le verrons, quelques intermèdes...



Illustration des ravages de la Bête

Le comte de Morangiès

Les morts d'enfants

Ouvrons ici une parenthèse pour donner une idée de l'horreur suscitée par ces morts d'enfants : outre le spectacle offert lors de la découverte des pauvres restes, souvent éparpillés, voici par exemple de ce qu'écrivait le 16 février 1765 LAFONT, subdélégué à Mende de l'intendant de Montpellier à Mr. De SAINT PRIEST, à propos du cadavre de la petite Marie-Jeanne Rousset :

« ... La Bête coupa la tête et le col vers les trois heures après midi à une jeune fille d'environ quatorze ans auprès du village de Mialanettes paroisse du Malzieu.... Ils (Duhamel et ses dragons) firent tendre des pièges dans le bois ; l'on mit la tête de l'enfant dans un de ces pièges, l'on laissa le cadavre exposé à l'endroit où l'on l'avait trouvé et Mr Duhamel embusca des dragons dans le voisinage et à la portée du fusil (pour le cas où l'animal reviendrait).... »
(A.D.34-C.44).

On imagine la scène !



La bête dévorante : gravure d'époque

L'empoisonnement des victimes

Ce n'est pas tout ! Les DENNEVAL eurent recours à l'empoisonnement des cadavres « **avec de la noix vomique** (qui contient de la strychnine) **ou de l'opium** » ; deux exemples : Marie-Jeanne Barlier, de Servillanges paroisse de Venteuges, tuée le 19 mai 1765 (A.D. 63-C 1733) ; et Marie Valès, du Mazel de Julianges, tuée le 24 mai suivant (lettre de Lafont à son intendant en date du 30 mai. A.D. 34-C. 44).

Revenons aux d'ENNEVAL. Ils vont par leur comportement teinté de suffisance, de méfiance, d'intransigeance, finir par s'attirer les foudres du comte de MORANGIES, seigneur de Saint Alban ; qui le 3 mai 1765 écrit à l'Intendant du Languedoc :

« ... toutes les paroisses du côté de Saugues, ainsi que celles de ce canton s'y sont si indignées des mauvaises manœuvres de ces chasseurs que je crains beaucoup que quand il les convoquera de nouveau, les habitants refusent de marcher. Il est en effet rebutant pour un peuple qui ne trouve à vivre que dans un travail journalier d'être employé des jours entiers à des chasses fort éloignées, pénibles et toujours infructueuses par l'absurdité des projets et des mesures de ces Mrs... Le sort de notre malheureux pays se dessine au Malzieu par ces avanturiers au milieu des pots et des verres, et de concert avec tous les crapuleux de cette folle cité... Cela crie vengeance... Vous qui êtes homme public êtes obligé... de dévoiler aux yeux des puissants l'affronterie de ces Normands qui n'ont d'humain que la figure »
(A.D ; 34 – C.44).

Ces messieurs sont servis !...
Ils quitteront le Gévaudan le 18 Juillet 1765, rappelés par le Contrôleur général des finances Mr de L'AVERDY.



Entrée du château de St Alban

La mort de la Bête

Les DENNEVAL partis, arrive au Malzieu le 22 juin le porte-arquebuse ANTOINE accompagné de 15 gardes-chasses envoyés par le Roi Louis XV. Il se fixera au château du Besset entre Auvers et La Besseyre Saint Mary de l'autre côté de la montagne. Ce sera le nouveau PC de la chasse à la Bête, et donc une autre histoire.



Le marquis d'Apcher

Le marquis d'Apcher sera l'organisateur de la chasse au cours de laquelle la Bête fut abattue près du Mont Mouchet, à la Sogne d'Auvers le 19 juin 1767 par Jean CHASTEL, « **dit le Masque, paysan marié au chef-lieu de la paroisse de La Bessière Ste Marie, excellent chasseur encore, quoique âgé de 60 ans.** »

Il eut l'avantage de voir passer la Bête devant lui, il la tomba d'un coup de fusil et la blessa à l'épaule.

Hors d'état de faire des victimes l'animal fut chargé sur un cheval puis embaumée pour qu'elle pût se conserver jusqu'à Paris, où M. D'APCHIER voulait la faire présenter au roi.

M. de BUFFON, chargé de l'examiner reconnut que c'était un loup énorme. Autre version selon l'abbé TROCELLIER, contemporain de cette époque, cette Bête, disait-il, ressemble à un loup, mais ce n'est pas un loup. » (Abbé Fabre)

Il y a eu bien d'autres versions sur la nature de la bête !

Buste de Jean CHASTEL à La Besseyre Saint Mary



Hôtel de la Croix blanche

Entre 1764 et 1767, cet hôtel était le quartier général des chasseurs lancés aux trousses de la célèbre Bête du Gévaudan qui terrorisait toute la région.

Les Denneval père et fils, gentilshommes Normands et grands chasseurs de loups envoyés par le roi Louis XV, séjournèrent dans cet hôtel afin de débarrasser le pays de la bête féroce qui fit plus de cent victimes, essentiellement parmi les femmes et les enfants.

Les exploits de la Bête donnèrent lieu à de multiples actions, aussi bien initiées par la cour de Versailles que par l'Évêque de Mende, pour anéantir cet animal extravagant et surtout sanguinaire qui durant 3 années sema la terreur dans toute la région.

La Bête du Gévaudan fut abattue à quelques kilomètres d'ici, dans la forêt du Mont Mouchet, par le chasseur Jean Chastel au lieu-dit « La sagne d'Auvers » en juin 1767.

Après avoir promené la dépouille du loup mal empaillée dans les campagnes environnantes pour récolter quelques sous, Chastel va la présenter au roi qui est fortement incommodé par l'odeur. Le pauvre chasseur est vivement rabroué et renvoyé sans ménagement. À son retour de la capitale il reçoit du diocèse une somme de 72 livres en récompense.



Histoire de l'hôtel de la Croix blanche

Le Malzieu se souvient

La ville du Malzieu se souvient ! Outre la plaque apposée sur un mur de l'ancienne hôtellerie de la Croix Blanche, déjà citée, elle a fait ériger deux ensembles de statues évoquant le temps de la Bête : l'un à la sortie ouest de l'agglomération (direction Saint Chély), l'autre au centre-ville devant la Poste. Des panneaux routiers balisent « la route de la Bête » depuis Saugues ainsi que sur l'A 75 pour signaler « **Le Malzieu en Gévaudan** ». Et puis, chaque été, en août, a lieu « **la Journée de la Bête** ». Autant de preuves concrètes que cette terrible, et **véridique histoire**, soulignons-le, fait bien partie du patrimoine historique de la « Perle de la vallée » !



L'homme loup, place de La Poste au Malzieu-Ville



EN SOUVENIR DE L'ABBE PIERRE POURCHER

Le succès que rencontra, et rencontre encore - auprès des connaisseurs son livre sur la bête du Gévaudan, paru en 1889, est loin de rendre compte à lui seul de la « productivité » de ce curé- historien et imprimeur (natif du Mazet de Julianges) que fut Pierre POURCHER ! De 1880 à 1900 il composa et publia en effet une bonne douzaine d'ouvrages, plus ou moins volumineux, à connotation religieuse pour la plupart, mais tous très riches en informations sur les mentalités du Gévaudan et les grands noms de son histoire : St Sévérien, Devoirs envers les morts, Merle et 1600 prêtres assassinés, St Clair, Le clergé Lozérien pendant la Révolution (3 vol), Langogne... et bien d'autres encore.



Une œuvre considérable, fruit de longues et patientes recherches, qui sauva de l'oubli, et de la destruction, des documents historiques de grande valeur. Mais ses travaux ne lui valurent pas que des louanges. **La semaine religieuse** de Mende du 12 mars 1915, par exemple, parle ainsi de lui, 9 jours après son décès :

« Ce prêtre n'était pas ce qu'on appelle un de ces esprits qui font leurs délices des considérations spéculatives ; ce n'était pas un curieux des belles lettres et de l'art de bien écrire. Il s'en faut... ».

Confraternelle l'oraison funèbre ! Brassens avait raison d'écrire : « *Non, les braves gens n'aiment pas que l'on suive une autre route qu'eux* ». Certes les publications de l'abbé, outre une présentation bien artisanale, présentent des imperfections : mots oubliés, redites, accords et ponctuation défectueux ; mais est-ce bien là l'essentiel ? Il n'avait pas de « nègre » à sa disposition, et pas davantage de logiciel de correction... La sauvegarde, et la valeur, des documents découverts, comme la restitution de la tradition orale, valent infiniment plus !

Pierre POURCHER, à qui le nombre réduit de ses ouailles à St Martin de Boubaux (une vingtaine environ) laissait sans doute pas mal de temps libre, l'aura judicieusement employé à assouvir sa passion de l'histoire, et à élargir de fait le rayonnement de son ministère. Et tant pis pour les esprits chagrins.

Guy CROUZET.



Né au Mazet de Julianges, érudit local, auteur et imprimeur d'ouvrages historiques, Pierre Pourcher a écrit et imprimé sur cette presse en 1889 la première étude historique faisant encore référence de :

« Histoire de la Bête du Gévaudan véritable fléau de Dieu ».



Maison natale de Pierre Pourcher, commune de Julianges



L'ancien presbytère de St Martin de Roubaux, en Cévennes



Presse typographique en bois à cylindre
de l'Abbé Pierre Pourcher (1831 – 1915).
Musée du Gévaudan - Ville de Mende.

«Presse d'imprimerie de l'Abbé Pourcher,
Long. 100cm, D. 37 cm, collection du musée
du Gévaudan inventaire 2016-52.1 cliché
ville de Mende»

LES PROPRIÉTAIRES SUCCESSIFS DU CÉLÈBRE FUSIL

Jean CHASTEL (1708 - 1789)

C'est avec cette arme qu'il tua la bête du Gévaudan le 19 juin 1767 à la Sogne d'Auvers, en forêt de la Tenezeyre, près du Mont Mouchet.

Le marquis d'APCHER (1749 - 1798)

Il achète le fusil de CHASTEL peu après (cf. le certificat établi par Joseph Plantin, maire de St Julien des Chazes, pour l'Abbé POURCHER (voir ci-après) le 4 décembre 1888 : «...C'est le fusil qui tua la bête du Gévaudan... Lorsque le seigneur d'APCHER... apprit que l'artisan Jean CHASTEL avait tué cette bête (il) le fit appeler et lui glissa la pièce afin qu'il le laissa glorifier de l'honneur de lui l'avoir tuée. L'affaire n'a pu se passer en secret, se dévoila, et échoua... C'est alors que le seigneur lui acheta son fusil...»

Pierre DUFFAUD, de Vereugues commune de Saint Julien des Chazes (Haute Loire) (cf. même document que ci-dessus) : «... le défunt père Duffaud l'acquis directement à la déchéance de ce seigneur...» Certainement fin 1791, ou courant 1792.

François DUFFAUD, petit-fils du précédent, a hérité du fusil. «... Mon grand-père qui était Pierre Duffaud avait acheté le fusil qui vous a été envoyé au seigneur d'Apcher...» (Lettre à l'Abbé Pourcher du 17 décembre 1888).



Un poseur de voies au P.L.M., MOUTON, de Saint Julien des Chazes, achète l'arme pour le compte de l'Abbé POURCHER début décembre 1888 : (cf. lettre de Mouton à Pourcher du 5 décembre 1888) : «... Je viens de terminer la commission et traiter d'après les ordres que vous m'avez donné d'acheter le fusil qui avait tué la bête du Gévaudan...» Le prix payé fut de 22,50 Francs. L'Abbé Pourcher est avisé de l'arrivée du fusil en gare de la Levade (Ardèche) le 7 décembre 1888 ; il en prend possession dès le lendemain. (On pourra se reporter utilement à la lettre de Pourcher au Préfet de la Lozère, datée du 9 décembre 1888 et publiée dans ma brochure «l'Abbé Pierre POURCHER historien et curé-imprimeur à Saint-Martin de Boudaux» p. 13).

L'Abbé, puis sa nièce, seront donc restés propriétaires de l'arme durant une quarantaine d'années.

À la mort de l'Abbé (3 mars 1915), sa nièce Maria, hérite notamment du fusil et le conserve jusqu'en février 1929, date à l'quelle elle le vend à **un descendant de François ANTOINE**, (le porte-arquebuse de Louis XV) pour la somme de 1200 Francs.

L'arme est depuis conservée dans sa famille.

Guy CROUZET
Historien de la bête

